



Fig. 79. Joseph WILMOTTE et fils (atelier), châsse de saint Lambert, 1890-1896, Liège, Cathédrale Saint-Paul.

## L'orfèvrerie

L'orfèvrerie ne fait l'objet d'aucune attention, ou bien peu s'en faut, dans le catalogue de l'exposition «Le romantisme au Pays de Liège»; et depuis 1955, elle n'en a guère recueilli, si ce n'est pour la production religieuse dans les styles historiques. Quant aux connaissances relatives aux orfèvres, elles sont minces à l'heure qu'il est, mais elles s'élargiront considérablement à brève échéance (1).

La République conquérante fait goûter les ivresses de la liberté à ceux qui travaillent l'or et l'argent, à Liège comme ailleurs; et bientôt son goût amer. Délivrés de la tutelle tatillonne du régime corporatif et livrés aux périls de la concurrence sans frein, ils déposeront le ciselet les uns après les autres, en un processus long et inexorable. La Belgique leur donne une nouvelle loi en 1868; ils cherchaient à se défendre contre la concurrence étrangère; ils vont pâtir de celle de leurs compatriotes dénués de scrupules. En 1885, ils demandent le rétablissement des anciennes dispositions; en vain. Tout comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, l'orfèvrerie de médiocre qualité, produite en masse par des procédés industriels, condamne à la portion congrue la production artisanale de haut niveau.

Les maîtres les plus en vue dans l'ancienne capitale épiscopale sont d'abord les trois derniers marqueurs d'Ancien Régime: Gilles Berryer, Remy-Joseph Renier et Guillaume Drion. Jacques Dartois leur survit longtemps. Jean-Charles Colsoul fait une belle carrière dans la joaillerie... à Amsterdam. Sauveur et Lambotte tiennent ici le haut du pavé au milieu du siècle. Puis les Wilmotte et les Dehin, dinandiers au moins autant qu'orfèvres; deux domaines qui tendent d'ailleurs à fusionner partiellement.

L'orfèvrerie bénéficie de l'intérêt des pouvoirs publics à Bruxelles; à Liège, non, sauf exception. Elle est mieux lotie du côté des autorités religieuses; mais entre les moyens disponibles et les besoins, l'écart est accablant. M<sup>gr</sup> van Bommel et M<sup>gr</sup> de Montpellier ont mis les disciples de saint Éloi à l'ouvrage; mais le plus souvent ailleurs qu'à Liège. Le chapitre de la nouvelle cathédrale a remué ciel et terre pour récupérer les épaves du trésor de l'ancienne. En 1807, il commande, à la requête de M<sup>gr</sup> Lejeas, six chandeliers de très grande taille; économe, il se contente de plaqué; il s'adresse à un platineur bruxellois. En 1820, il fait remplacer en laiton doré la crosse qu'avait perdue le buste-reliquaire de saint Lambert; qu'il fait restaurer «à neuf» en 1849. La châsse de saint Lambert, enfin, est remplacée à son tour; l'entreprise, laborieuse, s'étend de 1883 à 1896. Deux des membres du chapitre ont été de grands amateurs d'orfèvrerie: M<sup>gr</sup> d'Argenteau sous le règne du style néoclassique, le chanoine Lupus sous celui du néogothique.



Fig. 80. PLOEM et COLSOUL, *parure* en filigrane d'or, ca 1830, Amsterdam, Rijksmuseum, acq. 1974.

Avant la Révolution, l'aire d'expansion de l'orfèvrerie liégeoise s'étendait jusqu'aux limites de la principauté, voire celles de l'évêché; après, elle se restreint apparemment au territoire du département, puis de la province. À l'époque où les Liégeois savent «l'art de transformer le fer en or», ceux qui le savent mieux que les autres ont les moyens de garnir leurs tables d'une orfèvrerie très riche; mais les informations à ce sujet sont, elles, fort pauvres.



Fig. 81. Louis JÉHOTTE, *projet pour les masses de l'Université de Liège*, ca 1821, dessin sur papier, 33,5 x 27, Liège, Collections artistiques de l'Université, inv. 22853.



Fig. 82. Joseph WILMOTTE, *Ostensoir-soleil*, d'après un projet de Jules Helbig, 1885, argent repoussé, ciselé, gravé et doré, Angers, trésor de la cathédrale.

Les marques officielles se transforment au gré des régimes. Pendant le républicain liégeois, elles montrent un bonnet de la liberté et un coq (remplaçant roturiers du blason princier et de l'aigle bicéphale) ; elles se complètent en 1793 d'une lettre annale, un A ; puis, de 1796 à 1798, d'un chiffre arabe, celui de l'année nouveau style, 5, 6 et 7. Pendant le français et le hollandais, elles n'ont plus de caractère local, si ce n'est dans le différent du Département, puis de la Province, incorporé au poinçon de garantie : à partir de 1798, c'est le chiffre 72 ; à partir de 1809, 75 ; de 1814 à 1831, la lettre D. De 1831 à 1868, ils sont partout les mêmes en Belgique. Ensuite, ils cessent d'être obligatoires. Les marques d'orfèvres, quant à elles, sont bien connues pour la période française, les deux plaques d'insculpation étant parvenues jusqu'à nous (elles sont à l'exposition) ; pour les périodes suivantes, elles le sont mal.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est moins inventif que le XVIII<sup>e</sup>, extraordinaire à cet égard. Le traditionalisme est marqué dans le domaine religieux, ce qui n'empêche pas les réussites ; il l'est beaucoup moins dans le civil : des objets nouveaux apparaissent, comme la boîte à cigarettes et le ramasse-miettes. En matière de style, l'accent local tend à se perdre. Sur le plan technique, rien à signaler ; sauf à recommander aux amateurs d'aller voir au Musée communal d'Eupen la reconstitution de l'atelier des Toussaint.

Pierre COLMAN  
avec le concours de David Bronze  
et Jean-Luc Graulich

### Note

[1] Sur l'orfèvrerie, cfr *Le romantisme au Pays de Liège*, cat. exp., Liège, 1955.- *Le néogothique dans les collections du Musée d'Art religieux et d'Art mosan*, cat. exp., Liège, 1990.- COLMAN et LHOIST-COLMAN, *Les Colsoul*, en préparation.- DE FARCY, 1887.- GOBERT, 1932.- LEMEUNIER, 1994.- LHOIST-COLMAN, 1992 et 1993.- LHOIST-COLMAN, *Intérêt et goûts en matière d'art chez M<sup>re</sup> C. van Bommel*, en préparation.- LHOIST-COLMAN, *Les orfèvres liégeois de 1792 à 1914*, en préparation.- PURAYE, 1941, *Jacques Dartois*.- PURAYE, 1941, *La tombe de Jacques Dartois*.



Fig. 83. Anonyme, fusil ciselé pour cartouches à broche, pièce d'exposition (détail), 1865, Liège, Musée d'Armes.